



Nouvelle École Secondaire Pierrefonds
Gravir – Parvenir – S'épanouir

PROCÈS VERBAL

Conseil d'établissement 18 novembre 2020, 18h15

(* Conseil tenu via la plateforme Microsoft TEAMS en lien avec le confinement imposé par la crise du Covid-19)

1. MOT DE BIENVENUE DU DIRECTEUR ET VÉRIFICATION DU QUORUM

NOM	École / champ de spécialité	Présent	Absent
Emmanuelle Calixte	Parent (enfant groupe 101)	X	
Selma Sedjelmassi Présidente	Parent (enfant groupe 101)	X	
Jessica Gagnon Vice-présidente	Parent (enfant groupe 103)	X	
Ahmud Tawfiq Moradhun	Parent (enfant groupe 101)	X	
Valérie Campeau	Enseignante, mathématiques	X	
Francis Lépine	Enseignant, art dramatique	X	
Challey Anne Tenoso	Enseignante, anglais	X	
Jonathan Lambin- Dubois (substitut)	Enseignant éducation physique et à la santé		X
Pier-Guy Taillefer	Conseiller en orientation, représentant du personnel non enseignant	X	
Louise Leroux	Membre de la communauté, conseillère d'arrondissement	X	
À combler	Membre de la communauté		
Marc Galluccio		X	
Geneviève Gravel			X

* Pour les nouveaux conseils d'établissement : la moitié des membres parents auront un mandat d'un an tandis que l'autre moitié aura un mandat de 2 ans (art. 54 L.I.P.)

En lien avec la formation obligatoire :

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/>

LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT D'UNE ÉCOLE

Ce schéma sert à illustrer de manière générale la composition du conseil d'établissement. Celle-ci peut varier selon l'école. Il importe de se référer à la *Loi sur l'instruction publique* en toutes circonstances.



3. RÔLES ET RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES DES MEMBRES¹ ET DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

Le contenu de cette section prend appui sur des dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) de même que sur l'expérience acquise au sein des conseils d'établissement instaurés au Québec depuis plus de 20 ans. En cas de doute, la LIP a préséance. .

Considérations éthiques

- › Suivre la formation élaborée par le ministère de l'Éducation.
- › Agir dans les limites des fonctions et pouvoirs qui vous sont conférés.
- › Agir avec soin, prudence et diligence, comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable, avec honnêteté et loyauté, dans l'intérêt de l'établissement, des élèves, des parents, des membres du personnel et de la communauté:
 - **Agir avec soin** implique notamment de soigner vos interventions et de vous appliquer dans l'étude des propositions;
 - **Agir avec prudence** signifie éviter les interventions qui peuvent causer du tort ou des dommages;
 - **Agir avec diligence** est synonyme d'agir avec promptitude et rigueur, dans les délais demandés.
- › Déclarer par écrit à la direction d'établissement² tout intérêt direct et indirect dans une entreprise qui met en conflit votre intérêt personnel et celui de l'établissement; en cas de conflit d'intérêts, vous devez vous abstenir de voter, éviter d'influencer la décision et vous retirer des discussions.
- › Agir de façon éthique et responsable avant, pendant et après les séances, et pendant toute la durée de votre mandat.
- › Agir de manière à assumer une part de responsabilité quant au climat requis pour instaurer des discussions et prendre des décisions dans un esprit de collégialité.
- › Reconnaître que les propositions soumises au conseil d'établissement proviennent, dans presque tous les cas, d'un processus d'élaboration (travail conjoint) entre les membres du personnel concerné et la direction, dans le respect des encadrements légaux. Voir la « **Liste des pouvoirs du conseil** » pour en savoir plus.

¹ Les membres substitués, qu'ils soient représentants des parents, des membres du personnel ou des élèves, sont également concernés par cette formation.

² La direction d'établissement est également soumise à une déclaration d'intérêts dans le cadre de ses fonctions (art. 96.11 et 110.8 de la LIP).

Rôles et responsabilités

- › Représenter les personnes pour lesquelles vous avez été élu ou nommé.

Les membres parents représentent les parents de l'école et les membres du personnel enseignant représentent les enseignants de l'école. Il en va de même pour les membres du personnel professionnel et du personnel de soutien, de même que pour les membres élèves qui représentent l'ensemble des élèves de l'école. Comme membre, vous vous exprimez toujours avec le regard des gens qui vous ont élu ou nommé.

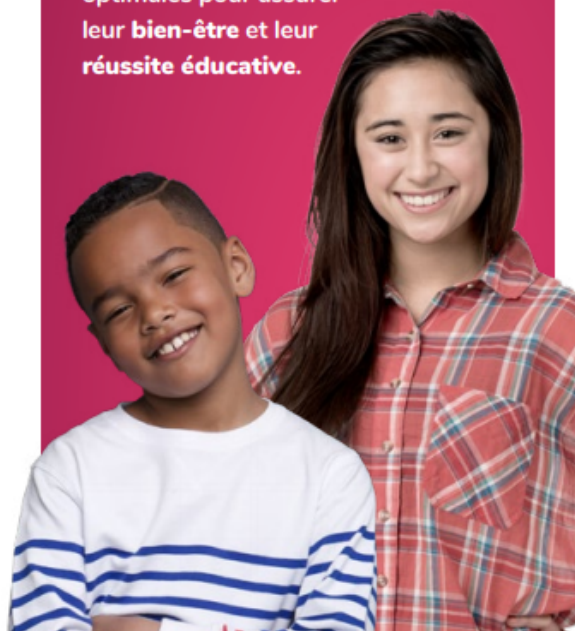
- › Communiquer de façon constructive et en fonction du sujet traité ou de la proposition soumise, c'est-à-dire en étant :
 - **en mode écoute** lorsque les autres s'expriment ;
 - **en mode question ou proposition** lorsque vous vous exprimez ;
 - **en mode solution ou décision** lorsque vous devez prendre position.
- › S'assurer d'avoir obtenu toutes les informations nécessaires et les réponses à vos questions avant de vous positionner comme membre en vue d'un vote ou d'une décision du conseil.
- › S'affirmer clairement comme membre lorsqu'une décision doit être prise (favorable, défavorable, abstention ou dissidence³), sans crainte de représailles et en assumant votre prise de position.

3 Il est possible pour un membre du conseil de démontrer son accord ou son désaccord, ou encore de s'abstenir lors du vote. Il est aussi possible pour un membre d'exprimer sa dissidence, c'est-à-dire sa divergence d'opinions ou son désaccord sur une décision prise par le conseil. Les règles de régie interne que doit adopter le conseil peuvent prévoir des règles relatives à la manière d'enregistrer les votes lors des séances (ex. : un membre peut demander que son nom soit mentionné au procès-verbal pour indiquer sa dissidence concernant une décision du conseil).

- › En toutes circonstances, prendre des décisions **dans le meilleur intérêt de tous les élèves et dans l'objectif d'assurer leur réussite éducative.**

L'école et le centre ont pour mission, dans le respect du **principe de l'égalité des chances**, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

En ce sens, les membres du conseil d'établissement ainsi que la direction d'établissement sont appelés à respecter ce principe en toutes circonstances, afin que les décisions prises par le conseil permettent d'offrir à **tous les élèves**, en portant une attention particulière à ceux qui en ont le plus besoin, les conditions optimales pour assurer leur **bien-être** et leur **réussite éducative**.



2. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

AUCUNE

3. CORRESPONDANCE ET DÉPÔTS DE RAPPORTS

Aucune

4. POINTS D'INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE

Aucun

5. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par	Secondé par
Ahmud Tawfiq Moradhun	Selma Sedjelmassi

6. CONSEIL DES ÉLÈVES

Les élèves seront présents aux 2 rencontres afin de vous donner leurs suivis

7. LECTURE, ADOPTION ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL DU 21 OCTOBRE 2020

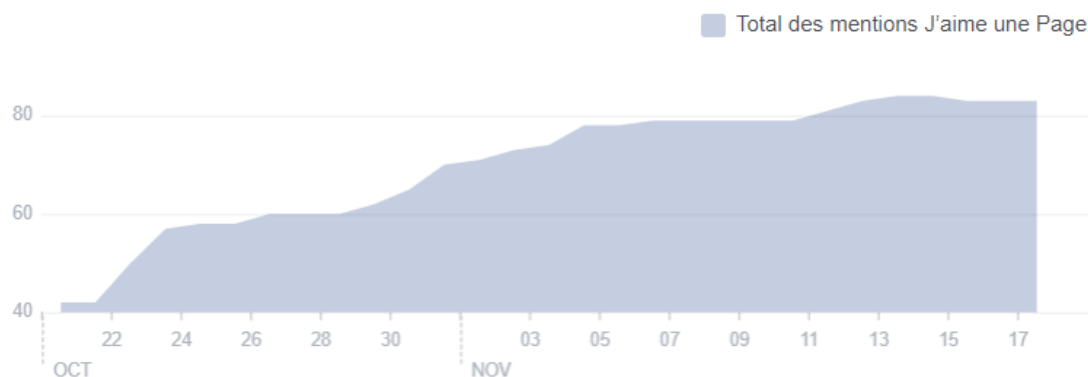
Proposé par	Secondé par
Jessica Gagnon	Pier-Guy Taillefer

8. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 21 OCTOBRE

F- Page Facebook

Nous étions à 41 j'aime et nous sommes maintenant à :

Total des mentions J'aime la Page : 83



POINTS D'APPROBATION DE LA DIRECTION

A- Nom de l'école (voir le document complet en pièce jointe)

19 au 23 octobre 2020 – Validation du ou des noms choisis avant le vote par la Commission de toponymie du Québec

SERA TRAITÉ DANS LE POINT D'INFORMATION DE LA DIRECTION DU 18 NOVEMBRE

***** FIN DES SUIVIS DU PV DU 21 OCTOBRE *****

9. POINTS D'INFORMATION DE LA DIRECTION (DOSSIERS COURANTS)

A- Service de cafétéria & aménagement en espace de vie

Fin du service de traiteur

Entente avec IGA pour boîtes à lunch pour aide alimentaire

15 repas par jour, style boîte à lunch

La situation actuelle est loin d'être idéale et favorise la malbouffe.

La seule option des élèves qui n'ont pas de lunch est d'aller manger à l'extérieur.

Les parents suggèrent l'achat de carte pour faire l'achat de boîte à lunch, d'envisager de faire venir un *foodtruck*, ou avoir de la pizza certains vendredis...

B- Information scolaire 2020-2021 (reçu avec l'ODJ en pièce jointe)

L'envoi du document aux parents de 6^e année du secteur VIA les directeurs des écoles primaires.

Madame Leroux, souligne l'inquiétude de certains parents de 6^e face au passage au secondaire, à l'inconnu, la méconnaissance et du fonctionnement de la nouvelle école secondaire Pierrefonds.

La direction souligne que cette situation est l'effet de l'annulation de la soirée portes ouvertes.

Avec l'envoi de l'information scolaire, l'école aimerait avec la présence de la présidente effectuer des rencontres virtuelles avec les classes de 6^e du secteur.

C- PROCESSUS de consultation nouveau nom d'école

Nous avons reçu les avis quant aux noms déposés à la commission de la toponymie du Québec.

École secondaire Vert le Monde

Il faut ajouter des traits d'union, la forme à utiliser : **École secondaire Vert-le-Monde**

École secondaire La voie des profils

Il faut ajouter une particule de liaison, des majuscules et des traits d'union.

La forme à utiliser : **École secondaire de la Voie-des-Profiles**

École secondaire Claire Kirkland-Casgrain

Il faut ajouter un trait d'union, la forme à utiliser : **École secondaire Claire-Kirkland-Casgrain**

École secondaire Marcelle-Ferron, ce nom est conforme.

École secondaire de l'Altitude, ce nom est conforme.

Date du sondage : 25 au 6 décembre

Voici un bref historique de l'évolution du nom de l'école

En juin 2019, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a transféré l'école Riverdale à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys.

En août 2019, un acte d'établissement avec un nom temporaire a été adopté pour cette nouvelle école à la séance du Conseil des commissaires.

Suite à des activités réalisées auprès des élèves de 6^e année dans les écoles primaires du secteur en février 2020, le nom *École de l'Altitude* avait recueilli le plus de votes et reçu l'approbation du conseil d'établissement Pro-forma.

Depuis la rentrée scolaire 2020-2021, nous avons poursuivi le processus.

Il y a eu, une seconde consultation des élèves, des parents et des membres du personnel.

Le Conseil d'établissement, lors de la rencontre du mois d'octobre identifié 5 noms d'école qui ont été soumis à la commission de la toponymie du Québec.

Nous sommes maintenant rendus à la consultation officielle, soit le vote au sein de la communauté éducative de la nouvelle école secondaire Pierrefonds. Les parents, élèves et les membres du personnel pourront voter pour le nom de leur choix.

Finalement, le CÉ va déposer une résolution au Conseil d'Administration du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys et il y aura également une consultation du comité de parents.

Voici les 5 noms d'école identifiés, vous devrez voter pour le nom de VOTRE nouvelle école.

Notez que ce vote est sécurisé afin de s'assurer qu'une personne puisse voter qu'une seule fois

École secondaire de l'Altitude

Une toute nouvelle école qui offre à ses élèves un parcours scolaire sous le signe de l'exploration, de l'expérimentation et de la découverte des compétences et des habiletés, de soi et des autres.

En prenant de l'altitude, nous élargissons tous nos horizons.

Cela nous permet de donner la chance à chacun de nos élèves de définir leur trajectoire pour se propulser vers un avenir meilleur.

Signature de l'école : Élargir ses horizons (Gravir, Parvenir. S'épanouir)

École secondaire Claire-Kirkland-Casgrain

Avocate, femme politique, puis juge québécoise.

Elle a été la première femme députée de l'Assemblée législative du Québec, la première femme membre du Conseil des ministres ainsi que la première femme à obtenir des funérailles nationales au Québec.

École secondaire Marcelle-Ferron

Artiste peintre québécoise.

Figure importante sur la scène de l'art contemporain du Québec, elle s'est spécialisée au cours de sa carrière dans le vitrail.

École secondaire Vert-le-Monde

Nom où les enjeux environnementaux mondiaux sont mis à l'avant

École secondaire de la Voie-des-Profiles

Nom où la particularité pédagogique et les profils sont mis à l'avant

D- Entente locale SPVM

Devra être signée par la direction et le commandant

Nous sommes en attente de la nomination du nouveau commandant dans la semaine du 16 novembre

E- Informatique

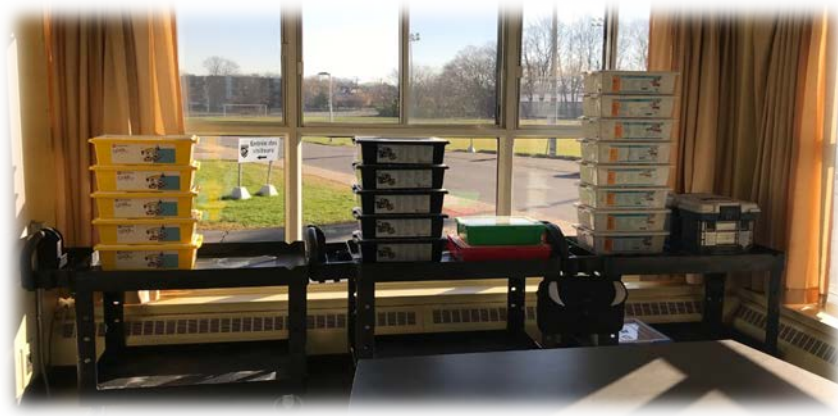
WIFI, 78 bornes ont été livrées par le CSSMB, l'installation devrait se faire sous peu.

Coordination, une rencontre avec le directeur du service des ressources informatique SRI a eu lieu afin de préciser nos besoins en lien avec le projet-école :

- Authentification des élèves sur un réseau dédié aux étudiants, gestion des sites et priorité à la pédagogie
- Besoins de STREAM à l'auditorium
- Mise à jour de 19 classes (remplacement et installation de TV SMART)
- TV SMART à fixer au mur (9 classes)
- Profil de Jeux vidéo, processus de soumission a débuté
- Système d'affichage TV-école
- Gestion et configuration de la nouvelle flotte de iPad

F- Robotique, une enseignante a débuté sa formation

- 6 ensembles SPARK
- 6 ensembles MINDSTORM EV3
- 8 ensembles MINDSTORM + NXT + pièces (don du SRÉ service des ressources éducatives)



G- Gestion de retards et du code de couleur

1 à 3 retards = retenue de 30 minutes

4 à 6 retards = retenue de 60 minutes.

Au-delà de 6 retards : retenue 60 minutes + rencontre avec l'élève

Aux parents de : _____

Objet : Retenue de votre enfant

Respect des règles de l'école

Bien que les règles aient été enseignées explicitement et que plusieurs rappels aient été faits, nous vous avisons que votre enfant a accumulé ----- retards et/ou il s'est présenté à l'école sans porter la bonne tenue vestimentaire ----- jours depuis le 1^{er} novembre.

Pour cette raison, il aura une retenue de ----- minutes le jeudi 19 novembre prochain.

Afin de respecter la distanciation et les règles de la santé publique, la retenue se fera à la cafétéria à la table réservée pour son groupe classe.

Merci de nous aider à renforcer les bonnes habitudes de travail et le respect du code de vie de l'école.

Geneviève Gravel
Directrice adjointe



H- Modification au calendrier scolaire



Nouvelle école secondaire Pierrefonds

5060, boulevard des Sources, Pierrefonds (Québec) H8Y 3
☎ 514-855-4501

CALENDRIER SCOLAIRE 2020-2021 (version modifiée 2 bulletins et 3 journées pédagogiques supplémentaires)

Juillet 2020							Août 2020							Septembre 2020									
d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s			
			1	2	3	4							1			1	4	2	3	6	4	7	5
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30						
							30	31															

Octobre 2020							Novembre 2020							Décembre 2020								
d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s		
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7			1	9	2	3	11	4	5
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12	13	14
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19	20	21
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26	27	28
25	26	27	28	29	30	31	29	30						27	28	29	30	31				

Janvier 2021							Février 2021							Mars 2021						
d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s
					1	2		1	5	2	6	3	7		1	2	3	4	5	6
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	7	8	9	10	11	12	13
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	14	15	16	17	18	19	20
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	21	22	23	24	25	26	27
24	25	26	27	28	29	30	28							28	29	30	31			
31																				

Avril 2021							Mai 2021							Juin 2021									
d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s			
				1	2	3							1			1	5	2	3	7	4	8	5
4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	13	14	
11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	20	21	
18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	27	28	
25	26	27	28	29	30		23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30						
							30	31															

Rencontres de parents

Légende

Rencontres de parents

Légende

Accueil des élèves | 27 et 28 août 2020

Photo carte étudiante | 14 et 15 septembre 2020

Carte Opus | À déterminer

RP | Rencontre de parents

10 septembre 2020 | Soirée seulement

19 novembre 2020 | Soirée seulement

25 février 2021 | Soirée seulement

PORTES OUVERTES

23 septembre 2020



Journée pédagogique de formation cours en ligne des enseignants



Journée CSMB | Pédagogique



Journée pédagogique | RÉTAC



Journée pédagogique



1/2 Journée pédagogique | Accueil (27-28 août)



Journée pédagogique École



Congé férié



Journée tempête (21 mai et 22 juin)



Congé des enseignants (29 juin)

Fin d'étape 1 (15 janvier)

Les membres du CÉ, soulignent que l'incertitude véhiculée dans les médias en lien avec le prolongement des vacances est difficile à gérer. L'école garde le cap en formant ses enseignants et maximisant le temps en classe pour finaliser la première étape.

9. POINTS D'APPROBATION DE LA DIRECTION

A- **Sorties éducatives** (voir tableau à la dernière page) **AUCUNE**

B- **Modification à l'horaire en décembre**, période jumelée pour évaluation commune

Français : Palier 1, 2 et 3 avec leur titulaire de classe,

Français 1^{ière} secondaire bloc de 2h en lecture (d'jà : écriture 3h et lecture 2h en classe)

Maths 1^{ière} secondaire bloc de 2h

Proposé par	Secondé par	# résolution
Ahmud Tawfiq Moradhun	Jessika Gagnon	#CE20/21-005

C- **Collecte de denrées**

1^{er} et 2 décembre : Collecte d'un minimum de **2 denrées** ou de **2\$** à l'entrée des élèves

L'argent amassé sera remis au Club Optimiste.

(Avec l'aide des élèves du gr. 101)

3 décembre : **Journée sans uniforme** pour les élèves qui auront participé

Implication du conseil étudiant et le Joanne

4 décembre remises des denrées récoltées à :



Proposé par	Secondé par	# résolution
Selma Sedjelmassi	Francis Lépine	#CE20/21-006

10. CORRESPONDANCE ET COMITÉ CENTRAL DE PARENT

Aucune

11. VARIA

Uniforme

On demande s'il est possible de revoir l'offre et la qualité des vêtements proposés afin d'y offrir plus de coton.

Nous avons convenu d'inviter à Madame Gagnon (v-p du CÉ) lors de la prochaine rencontre avec le fournisseur.

Nous pourrions ainsi proposer une 3^e alternative de chandail 100% coton.

12. PROCHAINE DATE DU CÉ

16 décembre 18h15

Si fermeture avant le congé prévu au calendrier le CÉ sera tenu le 10 décembre

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par	Secondé par	Heure
Challey Anne Tenoso	Louise Leroux	19h34